

AREQ

Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Secteur AREQ Beauport – Côte-de-Beaupré : 03 M

Projet de plan d'action triennal sectoriel (PATS) 2023-2026



Adopté en assemblée générale le jeudi 16 mai 2024



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Préambule

Lors du 48^e Congrès de l'AREQ, tenu à Lévis, du 5 au 8 juin 2023, les personnes déléguées ont adopté les grandes orientations qui guideront l'Association, les régions et les secteurs dans l'élaboration de leur plan d'action triennal spécifique pour les trois prochaines années 2023-2026.

Le plan d'action triennal de l'AREQ a été adopté le 26 octobre 2023, lors du Conseil national à Drummondville.

Le secteur Beauport – Côte-de-Beaupré

Le territoire couvert :

Le secteur se compose de l'arrondissement Beauport de la ville de Québec, de la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval, de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans.

Toutefois à travers l'ensemble de nos membres, vous trouverez des personnes qui résident sur d'autres territoires ou dans d'autres régions mais qui désirent demeurer membres de notre secteur.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Les caractéristiques de nos membres

En septembre 2023, le secteur comptait 1099 membres dont 728 femmes (66 %) et 371 hommes (34 %).

- 70 % des membres (760) résident dans la ville de Québec.
- 48 % des membres (526) ont entre 71 et 79 ans.
- 27 % des membres (302) ont moins de 70 ans
- 23 % des membres (271) ont 80 ans et plus.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Axe 1 : La vie associative et les services à nos membres

8 orientations et 13 actions :

1- Promouvoir l'Association auprès des futurs membres

1.1 Action : diffuser des publicités numériques, audio vidéo et imprimées au sujet de l'AREQ.

2- Renforcer le sentiment d'appartenance envers nos membres

2.1 Action : produire et distribuer du matériel promotionnel.

3- Favoriser la participation aux activités

3.1 Action : offrir des activités variées répondant à différents besoins.

3.2 Action : organiser des concours ou des promotions pour susciter la participation aux activités.

3.3 Action : faire connaître les nouvelles règles d'adhésion à l'AREQ et au régime d'assurance ASSUREQ.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

4- Valoriser l'engagement au sein des instances et des comités

4.1 Action : miser sur les bulletins sectoriels pour faire connaître nos activités et faire ressortir la contribution de nos bénévoles.

4.2 Action : réviser nos politiques et nos règles pour offrir à nos personnes impliquées des conditions optimales d'exercice de leur bénévolat.

5- Accroître la participation et l'implication des nouveaux membres

5.1 Action : adopter une procédure d'accueil tenant compte des guides de l'AREQ à l'intention des bénévoles et à l'intention des secteurs.

5.2 Action : tenir des activités spécifiques pour les nouveaux membres.

5.3 Action : assurer un suivi auprès des nouveaux membres entre deux et cinq ans après l'adhésion.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

6- Favoriser dans nos instances des débats respectueux

6.1 Action : adopter une politique de bienveillance envers nos membres impliqués visant le respect et la prévention du harcèlement ou des conflits.

7- Informer et former nos membres sur des enjeux qui les concernent

7.1 Action : offrir des conférences et des webinaires.

8- Améliorer notre régime d'assurance collective

8.1 Action : informer nos membres sur le régime d'assurance ASSUREQ et recueillir leur point de vue.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

Axe 2 : La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société.

6 orientations et 7 actions :

1- Revendiquer un soutien approprié aux personnes proches aidantes

1.1 Action : soutenir les organismes comme Proche aideance Québec et l'Appui pour les proches aidants.

1.2 Action : produire des contenus d'information et de sensibilisation sur la réalité et les besoins des personnes proches aidantes.

2- Faire connaître et soutenir la Fondation Laure-Gaudreault (FLG)

2.1 Action : assurer un soutien financier et technique à la FLG.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

3- S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent les valeurs et les préoccupations de l'AREQ

3.1 Action : appuyer l'organisme Liratoutâge.

4- Soutenir les réseaux publics de santé, des services sociaux, de l'éducation, notamment la persévérance scolaire.

4.1 Action : soutenir des organismes et des initiatives visant le décrochage scolaire.

5- Participer à la transition reposant notamment sur la protection de l'environnement, la lutte aux changements climatiques, le respect de la biodiversité et l'économie circulaire.

5.1 Action : informer nos membres concernant les effets des changements climatiques sur leur santé et celle de leurs proches.



Le mouvement des personnes
retraitées CSQ

6- Faire connaître et soutenir le Manoir Laure-Gaudreault afin d'en faire une vitrine des bonnes pratiques que nous réclamons.

6.1 Action : appuyer des projets visant à faire connaître le Manoir Laure-Gaudreault, sa mission et tous projets domiciliaires à vocation similaire.

Total : 14 orientations et 20 actions.